

Mankpad'ere présente...

La Gazette

Octobre 2015

« Expression et relations étudiantes »



Bruxelles, ville européenne

Universités de Lyon **N°35**



CARMEN
GEORGES BIZET
DU 30 AVRIL AU 17 MAI 2015

« Carmen, ou la rencontre explosive, passionnée et finalement destructrice d'une femme et d'un homme. Lui est simple soldat, formé à la routine et à la discipline des casernes, promis au mariage avec Micaëla, une jeune fille « très bien ». Elle est ouvrière : elle passe sa journée à fabriquer des cigares roulant sur ses cuisses les feuilles de tabac... Lui, c'est Don José, elle c'est Carmen ; il aime l'ordre, elle aime la liberté ; il n'aime qu'elle, elle l'aime comme elle le sent, dans l'instant, mais libre elle veut rester, libre d'aimer qui elle veut, quand elle veut – elle en mourra »

Voyage à Bruxelles
Du 29 mai au 2 juin

En partenariat avec les Jeunes Européens (bureau de Lyon), Mankpad'ere vous propose 4 jours de folle ambiance (50 places) dans un voyage avec compris : - Le départ de Lyon et le retour de Bruxelles en car - L'hébergement dans une auberge de jeunesse en plein centre-ville pendant les 2 nuits - Les petits-déjeuners. Ce pour 140€ par personne, payable en plusieurs fois.

Agenda du mois

À ARMES ÉGALES
de Pilar Pombo
du 4 au 8 mai

« Alors que certaines avaient à peine 20 ans, elles ont toutes vécu, outre la guerre, l'exil, la prison, la persécution ou l'exécution. Elles ont été des milliers... »
La Guerre Civile racontée à partir de la relation et du combat de 2 femmes, offrant ainsi un point de vue radicalement différent sur la Guerre Civile Espagnole. »

Ciné-Carmen
Auditorium de Lyon
Les 27 et 28 mai

« Cecil B. DeMille voulait adapter l'opéra de Bizet. Mais les héritiers du compositeur en auraient demandé une somme si considérable qu'il les contourna en adaptant directement la nouvelle originelle de Prosper Mérimée. Le rôle titre est interprété par la cantatrice Geraldine Farrar, immense star de l'époque, qui avait incarné Carmen plusieurs fois à la scène. La même année, Charlie Chaplin, dont ce film marqua la fin du contrat chez Essanay, tourna une parodie de l'opéra de Bizet, en réponse au film de Cecil B. DeMille. Avec une fin quelque peu réinterprétée... »

PS : La Gazette est en ligne chaque mois sur la page Facebook de l'association Mankpad'ere !

EDITO

Chers étudiants, chères étudiantes,

C'est une nouvelle année qui démarre. Et qui dit nouvelle année dit nouvelle rédaction. Cette année encore, la Gazette sera distribuée en début de chaque mois sur les deux campus de Lyon 2. Cette dernière reste une tribune pour tous les étudiants et non étudiants qui souhaitent s'exprimer et nous faire découvrir leurs passions, leurs craintes, leurs découvertes. Nous voulions ajouter que l'agenda de la Gazette peut être un moyen pour les associations de faire passer leurs événements. N'hésitez donc pas à nous contacter !

Octobre offre un dossier particulier. « Bruxelles, ville européenne » s'inscrit dans le projet européen démarré par un Voyage à Bruxelles organisé par Mankpad'ere en

partenariat avec les Jeunes Européens en mai-juin derniers. Là-bas, nous avons pu visiter le Parlement et discuter avec une représentante d'un lobby. Cette ville irrégulière est fantastique et est à voir au moins une fois. Une petite expédition qui a permis aux participants de découvrir ou de redécouvrir l'Europe et ses institutions. Certains ont alors décidé de faire un retour sur l'Europe, la Belgique, Bruxelles et ses institutions européennes.

La rédaction de la Gazette souhaite la bienvenue aux nouveaux étudiants et vous souhaite à tous une bonne année pleine de succès !

Bonne lecture à tous !

ACV

Sommaire

pages 4 & 5

page 6

pages 7, 8 & 9

page 10

page 11

page 12

page 13

page 14

page 15

pages 16 & 17

pages 18 & 19

page 20

- «Body Worlds» ou le commerce du glauque

- Cinéma : La Belle Saison

- Littérature : Le Zahir

- René Gras, témoignage de résistance en Saône-et-Loire

- Ca reste entre nous ... : un week-end au PS

- DOSSIER : Bruxelles, ville européenne

- La Belgique : une France à l'envers ?

- La Mini-Europe : attraction aux 350 maquettes

- Les lobbies, pas si mauvais que ça ?

- Etude sociologique foireuse de la bière en Europe

- Page de libre expression

- Cookery book

- Qui est Mankpad'ere ?

«Body Worlds» ou le

Si pour certains les vacances riment avec cours éparpillés sur le bureau, codes blindés de post-it et perfusion de caféine, pour moi celles de Pâques ont été l'occasion d'un petit week-end à deux à Amsterdam, histoire de se vider la tête avant les partiels.

Alors non, nous n'y sommes pas allés spécialement pour les fameux coffee shops ou pour voir en « vrai » le Quartier Rouge et bien que super sympa, nous n'y sommes pas allés non plus pour fêter Koningsdag avec les néerlandais, pure coïncidence.

Bref, mis à part tous les trucs intéressants à faire et visiter à Amsterdam je dois admettre qu'une de nos visites m'a mis quelque peu mal à l'aise et m'a fait beaucoup réfléchir : l'exposition controversée « Body Worlds ».

Pour celles et ceux qui n'en n'ont jamais entendu parlé, il s'agit d'une exposition de cadavres humains littéralement dépecés et présentés sous toutes leurs coutures au public dans un but scientifique nous permettant d'appréhender notre corps de façon pédagogique, voire « ludique ». Cette exposition mondialement connue est à l'initiative d'un anatomiste allemand, M. Gunther von Hagens, qui pour ce faire utilise la technique de la plastination. Ce procédé consiste à remplacer les fluides corporels par du silicone, ce qui permet de garder les corps dans un parfait état de conservation.

Pour mémoire, l'exposition a été interdite en France en 2009 après avoir débarrassé ses cadavres temporairement à Lyon et Marseille en 2008. Elle a fait polémique, car outre les problèmes éthiques que le concept a engendré, de très lourdes questions se sont posées sur les origines des corps. Les associations requérantes soulevaient que les corps pouvaient provenir d'un trafic de cadavres de prisonniers et condamnés à mort chinois. Brièvement, pour ceux que ça intéresse, les juges parisiens saisis en référé avaient, pour interdire à la société d'ouvrir l'exposition au public, retenu la contrariété entre l'exposition publique de restes humains et la protection d'ordre public de ceux-ci en première instance. L'arrêt confirmatif s'était quant à lui plutôt intéressé à l'origine douteuse desdits corps, la société n'ayant pu prouver que les donateurs aient consenti à cette utilisation de leurs restes. La Cour de cassation quant à elle a retenu que l'exploitation a des fins commerciales de restes humains

était incompatible avec le respect dû au corps humain.

Pour autant donc, la réticence de la France à accueillir « Body Worlds » n'effraie pas tout le monde puisqu'une de ces expositions est ouverte chez nos presque-voisins néerlandais. Le cochon ailé suspendu au-dessus des caisses en dit long sur l'intention de l'exposition. Avec le recul maintenant, je me rends compte que l'aspect original prime sur la vocation scientifique du « musée ». Nous avions tous les deux un sentiment étrange entre appréhension, dégoût et excitation. Comme beaucoup de gens, j'ai déjà eu malheureusement l'occasion de voir un cadavre de près dans un cercueil, mais là c'était différent, il s'agit non plus de corps mais de restes humains. Nous nous attendions donc à vivre une expérience peu commune, « un truc de ouf » en somme.

La première chose que nous avons vu était une tête scindée en deux dans sa longueur, entrouverte laissant voir l'intérieur. Sur le coup j'étais déçu, je n'arrivais pas à croire que je me trouvais face à une tête ayant été sur de vraies épaules et ayant déjà été animée. J'avais l'impression d'être parmi les accessoires de *The Walking Dead*.

L'exposition joue sur un entre-deux qui n'aide pas à prendre conscience du lieu. On évolue dans une espèce de pénombre, les espaces sont larges et sombres tandis que les pièces sont très éclairées avec une signalétique assez colorée. Ainsi, on voyage sans crainte dans notre corps pour en percer les mystères. Jusque là ça irait, mais j'ai été interloqué par l'aménagement des paliers entre les différents étages. Ils présentent des messages d'appel à la santé et à la vie, du style « Mangez, bougez » ou « Aimez-vous, la vie est courte. », ce qui a pour effet de vraiment relativiser ce que l'on a sous les yeux. Ainsi, un vélo d'appartement est à la libre disposition des visiteurs ou encore des balançoires juste à côté de John Doe, ajoutant à l'ensemble un côté ludique.

Je ne demandais pas une ambiance noire avec des grincements de chaînes, mais cet environnement est clairement voulu et ne permet pas de se rendre compte que nous sommes face à des personnes ayant vécu et qui n'ont pas de sépulture. « On s'en fiche, on est mort, on est mort. », oui d'accord mais personnellement je n'aimerais pas que l'on regarde mes entrailles comme un Van Eyck ou que des petits doigts gras d'enfant puissent toucher mes feues rotules totalement décharnées.



commerce du glauque

Il y a de tout dans la première salle : nerfs, vaisseaux sanguins, cerveaux (sain et atteint d'Alzheimer), etc ... mais rien qui ne me faisait réaliser de l'horreur du lieu. Chaque pièce est exposée sous verre ou à l'air libre avec un petit cartel explicatif, donnant des informations intéressantes mais pas inaccessibles si l'on s'intéresse un tant soit peu à l'anatomie. J'ai observé de près les premières pièces, puis me suis contenté de balayer du regard les autres. Ma nonchalance s'est accentuée au deuxième niveau, où il n'y avait que des os. « C'est ça Body Worlds ? »

Là où j'ai enfin percuté, c'est quand je me suis approché très près d'un corps d'homme qui tenait la barre d'un bateau. Je l'ai scruté minutieusement et d'un coup j'ai réalisé que c'était bien quelqu'un qui a vécu pour de vrai, que le cartel à l'entrée ne l'a pas inventé. A partir de ce moment-là, j'ai regardé l'exposition d'un autre œil. Je me suis senti d'un coup oppressé, gêné, coupable de voyeurisme presque profanateur mais d'un autre côté je voulais poursuivre car cela me fascinait. Plus on descendait, plus ça en devenait dérangeant. De l'étalage des organes digestifs à la dissection du sexe en passant par l'écorchement d'une femme on arrive à une dizaine d'écrans et de bocaux détaillant l'évolution d'une grossesse, soit autant d'embryons, fœtus et enfants à naître. D'où proviennent-ils ? Il n'y a pas cinquante façon d'obtenir ce genre de « déchets hospitaliers ». Plus encore, outre l'exposition pure des pièces, certains corps entiers sont mis en scène pour montrer le travail des muscles et tendons, un sourire épinglé sur leurs visages à vous glacer le sang.

Le comble du glauque se trouve dans le sous-sol du bâtiment, réservé aux personnes ayant plus de seize ans. Dans cette salle, quelqu'un a eu la savante idée de faire s'accoupler les morts. Alors oui, objectivement et en faisant abstraction de mon ressenti, ça peut être intéressant bien qu'extrêmement dérangeant. Par contre, quel est l'intérêt de dissimuler derrière un mur percé d'interstices certains de ces cadavres dans cette position là ? Vous le percevez à présent le voyeurisme ?

« Vous vous sentirez peu de chose en sortant d'ici ». Alors à la sortie, oui, mais à présent pas plus qu'en regardant un reportage sur Arte, me tenant devant une belle œuvre ou en me baladant dans la nature. J'admets avoir été très marqué par «Body Worlds», mais le pire je trouve c'est que je n'ai pas été choqué par les cadavres en soi. La visite m'a laissé une impression très particulière non pas tant sur ma condition d'homme, être biologique que sur celle d'homme, être social. Ce qui me fait réfléchir à présent c'est tout ce qui gravite autour de ce concept.

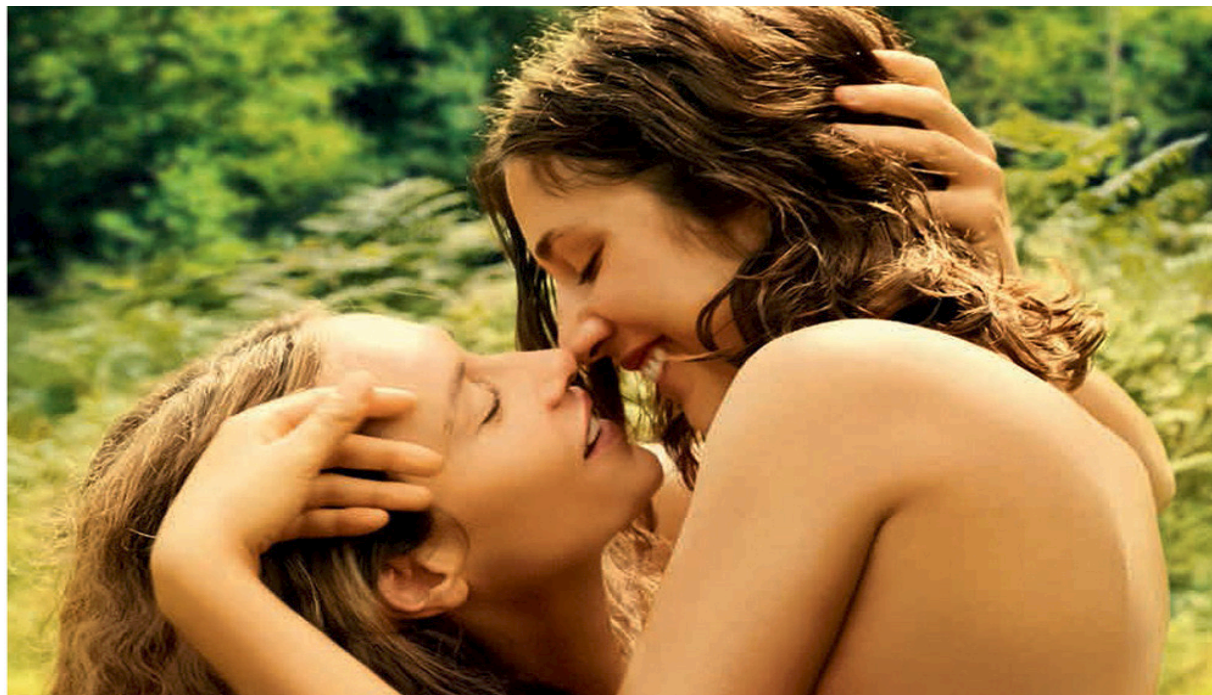
A-t-on vraiment besoin d'aller jusqu'à mettre en scène des cadavres pour accroître ses connaissances en anatomie ? Tenter de redonner vie à des gens morts comme de vulgaires marionnettes, est-ce acceptable ? Parce que si l'on n'est pas dans la profanation de sépulture on est trop proche d'une démarche artistique et au final un peu loin d'une vocation scientifique. L'exposition surfe dangereusement sur le sensationnel, au mépris d'une certaine éthique et du respect dû aux morts à mon sens. Honnêtement, je n'ai pas appris grand chose de plus que dans les livres, si ce n'est que je peux vous assurer que ce que l'on voit sur les paquets de cigarettes ce n'est pas exagéré et que les embryons ce n'est pas glamour. Je ne suis pas obscurantiste, mais je ne pense pas avoir besoin de voir de près une tranche d'obèse dans une vitre verticale pour savoir que la malbouffe c'est mauvais. Cirque et morgue ne sont pas synonymes ! A-t-on vraiment besoin de mettre une image sur tout ?

Peut-on concilier exposition des cadavres et assurer leur dignité ? L'exposition est très loin des momies du Louvre ou des reliques de saints, la différence réside sans ambiguïté dans le respect qui leur est accordé. Où se trouve la frontière entre restes humains et objets ? Si l'on arrive à les considérer sans problèmes comme des meubles, en quoi leur exploitation à des fins commerciales serait choquante ? Qu'est-ce qui pourrait nous empêcher d'en disposer puisque l'on peut en jouir ? A quand les pancréas sur Le Bon Coin ? Allons déterrer mamie, y a de l'argent qui dort. N'oublions pas que ces restes sont détenus par une personne privée, non pas un établissement public. La commercialité de l'exposition est très marquée, accentuée par son côté inédit. Acheter une reproduction hors-de-prix de la Joconde à la boutique souvenir, déjà c'est stupide mais alors ramener un taille-crayon en forme de crâne après en avoir vu un vrai coupé en parts de tarte c'est franchement particulier.

Donner son corps à la science est louable et nécessaire, que ce soit pour former nos médecins ou faire avancer la recherche. Mais là est-ce que nous ne sommes pas allés trop loin, d'autant plus quand le consentement du défunt n'est pas clairement rapporté ?

Avec le recul je regrette d'avoir payé pour satisfaire ma curiosité, malsaine en définitive, car par ce geste j'ai cautionné que l'on puisse faire commerce de cela. Pour autant, je ne vais pas mentir, c'est une exposition à voir si vous en avez l'occasion, parce qu'elle nous met une claque, la bonne claque, celle qui nous rappelle qu'il y a une limite à tout.

Cinéma : La Belle Saison



Delphine est fille de paysan en 1971 et décide de monter à Paris afin de s'émanciper de ses parents. Elle y rencontre Carole, parisienne en couple avec Manuel, féministe engagée. Une folle histoire d'amour va venir chambouler leur vie à tout jamais.

Le film se découpe en deux parties. La première reflète le contexte de l'époque ainsi que ses enjeux. La deuxième partie du film se concentre véritablement sur l'histoire d'amour entre les deux femmes ainsi que le regard de la population sur leur couple. En voulant accentuer son film sur cette histoire d'amour, la réalisatrice perd le cadre de révolte mis en place dans la première partie du film.

Izia Igelin et Cécile de France forme un couple uni face à la caméra. Ce film placé au début du mouvement féministe nous permet de suivre cette libération que les femmes ont vécu. Ces deux femmes vont s'aimer à contre temps. Ce film est à la fois charnel, pulsionnel. On assiste à la lutte de ses femmes décidées à être les égales des hommes à tout point de vue. Izia Igelin est telle une fleur qui s'ouvre au fur et à mesure du film en osant s'accepter et se faire accepter. Quant à Cécile de France qui se disait être « fière d'être la lesbienne du cinéma français », exprime la rébellion de ses époques ainsi que ses questionnements.

Allumettes au fromage :

C'est vrai qu'il suffirait d'en acheter mais quand on peut faire de délicieuses allumettes au fromage en moins de 5 minutes on n'a plus d'excuses !

Pour 26 allumettes : 5 min préparation / 15 min cuisson

La Métropole nouvelle strate de

de Lyon, la décentralisation

La Métropole de Lyon, nouvelle strate de la décentralisation

DOSSIER

Bruxelles, ville européenne

« En Belgique, quand le ciel est bas, on se met une pomme sur la tête pour voir les choses autrement. »

Stéphane de Groot



La Belgique : une France à l'envers ?

Plusieurs caractéristiques font que la Belgique est un pays en tous points différent de la France. Commençons par le régime politique : là où la Belgique est une monarchie constitutionnelle parlementaire, la France est une République parlementaire. Le pays est par ailleurs fédéral, constitué de trois Régions à part entière : la Région wallonne, majoritairement francophone et germanophone ; la Région flamande, majoritairement néerlandophone ; et la Région de Bruxelles-capitale, bilingue. Dans chaque Région, des partis politiques différents fleurissent, représentant ainsi une grande diversité d'opinions au Parlement belge. Néanmoins, cela peut être un désavantage, car la grande diversité des partis peut créer une instabilité. D'ailleurs, les Belges se sont retrouvés pendant dix mois sans gouver-

nement, les partis flamands ne réussissant pas à s'entendre avec les partis wallons (et inversement) pour former une coalition de centre-droit, composée de libéraux (Open VLD et MR), de démocrates-chrétiens flamands (CD&V) et de nationalistes flamands (N-VA).



mands ne réussissant pas à s'entendre avec les partis wallons (et inversement) pour former une coalition de libéraux (Open VLD et MR), de démocrates-chrétiens flamands (CD&V) et de nationalistes flamands (N-VA).

Une originalité de la Belgique est leur Roi. Les Belges sont attachés à leur Roi, qui par ailleurs est le chef d'État belge. C'est

une marque de constance, de stabilité. En France, cependant, nous ne sommes (et ne serons) jamais satisfaits du chef de l'État. Imaginons une seconde avoir François Hollande ou Nicolas Sarkozy comme Roi, pendant une durée indéterminée ! Nous déprimerions.

Autre originalité belge (qui n'est pas pour nous déplaire) : Charline Vanhoenacker, qui travaille en France, et plus particulièrement à France Inter. Écoutez donc Le Billet de Charline, et faites-vous une idée.

La Mini-Europe, l'attraction aux 350 maquettes

Vous rêvez de voir les monuments européens en un voyage ? La Mini-Europe est le bon moyen !

Composée de 350 maquettes des plus beaux monuments européens, la Mini-Europe permet d'avoir une vision générale des édifices européens. Nous passons de la Tour Eiffel au Big Ben en passant par la Porte de Brandebourg.

La Mini-Europe fut inaugurée en 1989 en présence du Prince Philippe de Belgique. Ce parc est construit sur 24 000 m² comprenant environ 80 villes et 350 maisons.

Les monuments sont choisis en fonction de leur qualité architecturale ou leur rapport à l'Europe.

Au fil de la visite, nous apprenons différentes anecdotes sur l'Europe et sur ces monuments. Différentes animations sont proposées telles que l'éruption du Vésuve ou la chute du Mur de Berlin.

C'est un véritable moment de découverte de tous les pays de l'Union Européenne permettant d'accéder aux cultures de différents pays.



M.F.

Les lobbies, pas si mauvais que ça ?

Cet article est ce qui est resté dans ma mémoire depuis début juin, c'est donc pour cela que cela reste un peu flou. Je m'en excuse. Mais le sujet est tout de même intéressant, c'est pour ça que j'ai décidé d'y dédier quelques lignes.

Qu'est-ce qu'un lobby ? Selon le Lexique des termes juridiques 2014-2015, un lobby est un « Groupement organisé pour influencer les pouvoirs publics dans un sens favorable aux intérêts de ses membres ou à une cause d'intérêt général ». On nous précise qu'à l'origine, le lobby était un organisme technique d'exécution du groupe de pression, mais désigne désormais celui-ci directement. A l'origine, je pensais, et je pense que beaucoup de monde pensait, que les lobbies étaient des groupes faisant pression sur les députés, allant jusqu'à la corruption, défendant des intérêts purement personnels et commerciaux. En soi, que les lobbies étaient des organismes « parasites » dans notre République et en Europe.

Dans le cadre du voyage à Bruxelles, organisé du 29 mai au 2 juin 2015 par Mankpad'ere en partenariat avec Les Jeunes Européens, nous avons, le lundi 1er juin, visité le Parlement européen le matin et, surtout car c'est le sujet qui nous intéresse, nous avons eu la chance de rencontrer Marlène Siméon qui travaille pour un lobby : le CCRE, le Conseil des Communes et des Régions d'Europe. Elle a travaillé au centre de représentation de la région PACA avant de rejoindre cette nouvelle organisation à Bruxelles. Elle nous a tout d'abord présenté l'entité pour laquelle elle travaille et nous avons pu lui poser des questions. Le CCRE a pour but de défendre les intérêts spécifiques des collectivités territoriales qui y ont adhéré. Autant les intérêts de la région andalouse en Espagne (si elle y a adhéré) que la petite commune du nord de la Finlande. Donc, si une collectivité locale veut faire valoir un intérêt contre ou pour une directive européenne, le CCRE a pour mission de le faire valoir en travaillant avec les députés, qui eux-mêmes peuvent faire appel à eux pour le travail d'une loi, d'un projet, d'un dossier quelconque.



Avant de rencontrer Marlène Siméon, comme je l'ai plus ou moins exposé précédemment, pour moi le lobby était un organisme quelque peu dangereux, empêchant les avancées sociales au profit de les intérêts économiques. Je l'explique tout simplement par le fait que les seuls lobbies dont on entend parler dans les médias sont les gros lobbies du tabac, du pétrole, du vin, ... qui défendaient davantage leurs intérêts commerciaux et économiques au détriment de l'intérêt plus général. Mais Marlène Siméon nous a exposé un côté plus sympathique de ces groupes de pression. D'ailleurs, le mot « pression » lui-même laisse entendre une vision plus négative et pessimiste de ceux-ci. Le CCRE, on a presque envie de lui enlever cette étiquette de lobby et davantage lui mettre en avant son statut d'association. Avec elle, on a pu comprendre que des lobbies défendant les intérêts des plus petits existaient. Durant la rencontre, plusieurs questions ont pu fuser. J'en ai retenu deux, dont la mienne. Comment fait-on pour défendre l'intérêt d'une petite commune et d'une grande région ? Ces deux intérêts peuvent être différents voire contraire. On a répondu qu'ils faisaient au mieux, et que les collectivités locales adhérant au CCRE avaient signé une sorte de charte avec des valeurs communes et des intérêts communs. En soi, les intérêts sont plutôt cohérents et ne sont donc pas autant différents que ça. Ma question était pourquoi les lobbies ont-ils une si mauvaise réputation en France ? Elle n'a pas su répondre à ma question. Mais j'espère qu'un jour quelqu'un saura y répondre !

Etude Sociologique foireuse de la bière en Europe

J'aime la bière, comme Manuel Valls aime l'entreprise. Bruxelles, et la Belgique plus généralement, est une zone où la boisson à base d'orge et de malte est la plus consommée (selon une très sérieuse étude de nos confrères de Libération). Bruxelles est une ville de bière, en témoignant les boutiques florissantes de bières aromatisées... absolument à tout. L'étude démontre que les pays d'Europe du centre et de l'Est (avec les îles anglo-saxonnes

Conclusion : les autorités sont saoules à longueur de journées et ne peuvent donc pas traiter tous les dossiers liés au cannabis. Or, il apparaît aussi que cela n'est pas vrai pour le Royaume-Uni : le pays consomme de la bière en masse, mais beaucoup de cannabis est saisi. C'est parce que les Anglais boivent du thé ! C'est bien connu : bière + thé = réactivité. Mon esprit s'échauffe. Deux types de bière apparaissent : une bière continentale et une bière océanique pour les îles



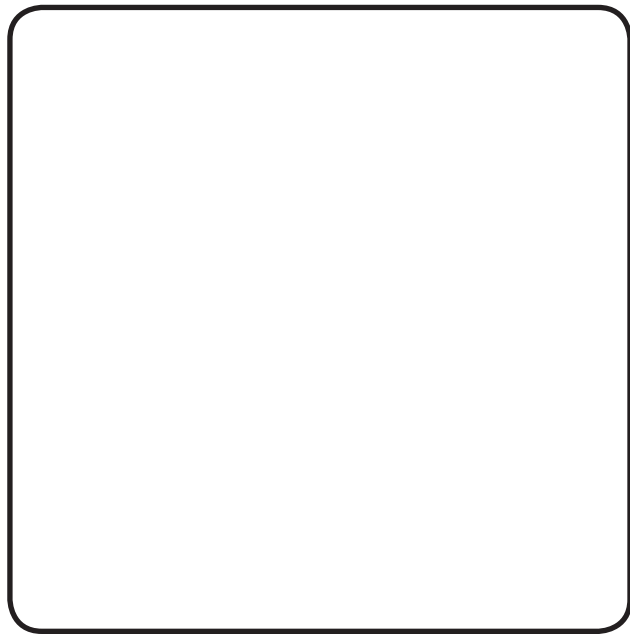
et l'Espagne) sont les endroits où la bière fait un tabac (sans mauvais jeu de mots addictif ...). La France, c'est une généralité, est un pays consommateurs de vins. Mais alors, comment explique-t-on le fait que la consommation de bière arrive en tête dans ces pays ? N'ayant pas envie de chercher plus loin que le bout de mon nez (oui, il est samedi à l'heure où je rédige cet article et j'ai du ménage à faire ...), je fais défiler l'article de Libération sur l'étude de la consommation d'alcool en Europe, et... Ô surprise ! D'autres cartes ! Croisons-les, histoire de rire un peu (oui, le sociologue rit facilement). Il apparaît que les pays d'Europe de l'Est sont les pays où le moins de cannabis est saisi par an en Europe selon les autorités. Recoupement : les pays où l'on boit le plus de bière sont les pays où le cannabis est très peu saisi par les autorités.

anglo-saxonnes et l'Espagne. C'est encore plus vrai si l'on croise le tout avec une carte sur la légalisation du mariage pour tous en Europe. La bière continentale est frileuse : seule une union civile (ou pas d'union du tout) est permise pour les couples gays dans ces pays. A l'inverse, la bière océanique est gay-friendly : c'est dans ces pays que le mariage gay a été légalisé. En résumé, les consommateurs de bière océanique, qui se trouvent en Espagne ou chez les Anglais, sont gay-friendly et anti-cannabis ; alors que les Européens de l'Est sont conservateurs et fumeurs de joints. En conclusion de cet article hautement sociologique et scientifique, l'abus d'alcool est mauvais pour la santé.

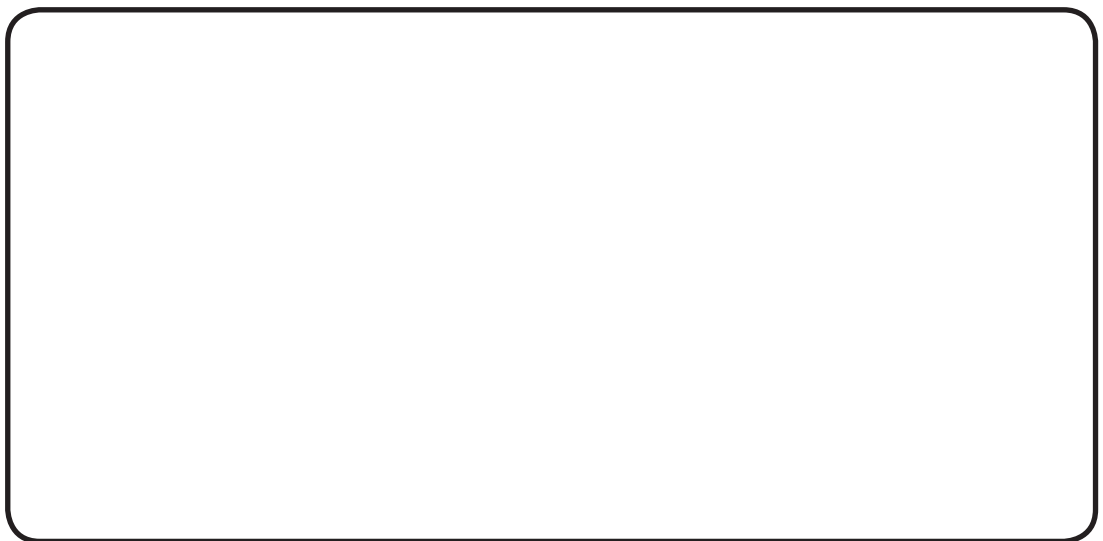
Allumettes au fromage :

C'est vrai qu'il suffirait d'en acheter mais quand on peut faire de délicieuses allumettes





Page de
Libre expression



COOKERY BOOK

Recipe cards

La recette des frites belges

Couper les pommes de terre épluchées, laver les frites, laisser égoutter et sécher. Précuire les frites durant 6 minutes à 130-140°C.

Laisser reposer les frites 10 minutes.

Cuire ensuite durant, 1,5 à 3 minutes selon la grosseur de la frite à 165°C-170°C.

Égoutter en agitant, saler et prêt à servir.

Allumettes au fromage

C'est vrai qu'il suffirait d'en acheter mais quand on peut faire de délicieuses allumettes au fromage en moins de 5 minutes on n'a plus d'excuses

Pour 26 allumettes 5 min préparation / 15 min cuisson

2 verres (40 cl) de farine
1 verre (20 cl) de gruyère râpé
8 cuillères à soupe de beurre ramolli (quelques secondes au micro-
onde)
4 cuillères à soupe de lait
1 cuillère à café de sel

Recette

Recouvrir la plaque du four d'aluminium

Allumer le four (thermostat 8)

Dans un grand saladier mettre la farine, le gruyère, le beurre, le lait et le sel.

Pétrir avec les mains pour faire une boule

Saupoudrez la table avec 1 cuillère à soupe de farine et avec un rouleau à pâtisserie et étendre la pâte (1/2 cm épaisseur)

Avec un petit couteau découper la pâte en rectangles larges et longs (la taille des 2 plus grands doigts réunis). Cela fait environ 26 rectangles.

Ranger en espaçant un peu les rectangles sur l'aluminium

Mettre la plaque au four pendant 15 minutes

Manger les allumettes chaudes, gonflées et dorées

Si au bout de 10 min les allumettes sont dorées baisser le thermostat à 5.

Qui est Mankpad'ère ?

Mankpad'ère recrute de nouveaux membres. Alors si vous êtes motivés, que vous avez des projets, ou tout simplement envie de nous aider dans nos activités, n'hésitez pas !

Mankpad'ère, comment est-ce que ça fonctionne ? C'est une association d'étudiants des filières de droit et science politique de Lyon 2. Elle fonctionne en commissions selon les divers projets, comme la gazette, les quizz'ère, etc. Aussi différents que complémentaires, ces pôles d'activités ne sont pas figés et il est tout à fait

possible de participer aux différents événements de l'association.

Existant depuis maintenant 10 ans, l'association est à la recherche d'un nouveau souffle, de nouveaux acteurs de son succès. Les nouveaux projets sont les bienvenus, les anciens sont toujours prêts à fonctionner ! Puis il n'y a pas que les projets, Mankpad'ère c'est aussi de bons moments, des rencontres et des échanges d'expériences.

N'hésitez pas à nous contacter via notre Facebook ou par mail pour plus d'infos !



- Vous voulez écrire un article sur le prochain thème «L'humour et la politique» ou sur n'importe quel autre sujet ?
 - Vous voulez poster une petite annonce ?
 - Vous voulez écrire sur la Page de Libre expression ?
- Vous maîtrisez le logiciel InDesign et souhaitez faire la mise en page de La Gazette ?
- Vous avez des remarques ou suggestions à nous faire ?

... contactez la rédaction à
lagazette.mankpadere@outlook.fr

Edité par Mankpad'ère.

Directeurs de la publication : Léa Philibert,
Zoé Valfort, Mathilde Favre.

Rédacteur en chef : Alexandre Corre Vaillant.

Droit et Sciences Po Lyon 2